

CPTS Luxeuil

Bulletin d'information



Rédactrice : BRICE Coralie

Comité de rédaction :

OLIVIER-KOEHRET Martial,

SALOME Sophie

LA CPTS DANS LE MONITEUR DES PHARMACIES

La CPTS est à la une dans l'article paru le 25 février avec un entretien de Sophie SALOME, pharmacien et vice-présidente de la CPTS.

TEMPS FORTS ENJEUX



« Nous sommes capables d'assumer la responsabilité du protocole »



SOPHIE SALOMÉ,
pharmacienne titulaire à Faucogney-et-la-Mer (Haute-Saône), vice-présidente de la CPTS de Luxeuil

Notre territoire est rural et présente des difficultés d'accès aux soins. Dans le cadre du projet de santé de la CPTS, validé en décembre 2021, les médecins généralistes sont sollicités pour que chaque patient bénéficie d'un médecin traitant. Pour poursuivre la facilitation de l'accès aux soins, les pharmaciens d'officine et les infirmiers libéraux utilisent les protocoles pluridisciplinaires disponibles et répondent aux besoins des patients le week-end ainsi que la semaine. Nous appliquons les quatre protocoles établis à ce jour. Quinze des 18 officines du territoire de la CPTS sont habilitées à le faire. Au total 28 pharmaciens titulaires et adjoints ont été formés aux différents protocoles et autant d'infirmiers libéraux. Cinq soirées de formation se sont tenues sur le thème de la pollakiurie l'an dernier. Les premières ont commencé dans le courant du mois d'août et la prise en charge a été lancée dans la foulée. Les médecins se sont investis : six ont accepté d'être délégués. Ils perçoivent 5 € et 20 € reviennent au délégué.

Le dispositif est encore peu connu même si l'information a été diffusée à la télévision, à la radio et dans la presse locale, sur le site et les comptes Facebook et Instagram de la CPTS. Des affiches ont été apposées dans les cabinets infirmiers et les officines. Une cinquantaine de patients ont déjà été prises en charge. Elles se trouvaient en difficulté et sans possibilité de consulter rapidement un médecin. Nous leur expliquons que ce que nous proposons est sécurisé et cadré, que cela ne se fait pas « sous le manteau ». C'est aussi un message à transmettre aux médecins. La plupart jouent le jeu. Cependant, il peut y avoir de leur part une méconnaissance du contenu du protocole. Les critères d'inclusion et d'exclusion y sont bien définis. Certains médecins se montrent réticents et mêmes hostiles, car ils ne veulent pas endosser une coresponsabilité pour un acte qu'ils ne pratiquent pas. Il faudrait que cette inquiétude soit levée. Nous sommes capables d'assumer la responsabilité du protocole. S'il est bien suivi, on ne peut pas passer à côté de quelque chose de grave. Et il y a obligation d'information du médecin traitant ou du médecin délégué. Certains nous font un retour, d'autres pas. A ce jour, je n'ai pas eu connaissance qu'un patient ait dû consulter un médecin à la suite de cette prise en charge.

14 LE MONITEUR des pharmacies Cahier 1 - N° 3454 DU 25 FÉVRIER 2023

ALERTE VIGILENCE MEDICAMENT : L'ANTARENE CODEINE, QUELS RISQUES POUR LA SANTE ?

Le médicament Antarène Codéine est une association de deux antidouleurs, l'ibuprofène et la codéine.

L'association codéine-ibuprofène, dans un **contexte d'abus et de dépendance à la codéine**, peut entraîner une toxicité rénale et intestinale grave, d'évolution parfois fatale.

Dans des situations de prises prolongées à des doses supérieures aux doses recommandées, cela peut se traduire par :

- Une insuffisance rénale, une hypokaliémie sévère (baisse importante du taux de potassium dans le sang), une acidose tubulaire rénale
- Des perforations, des hémorragies gastro-intestinales, une anémie sévère

Les **patients doivent être informés** sur :

- Ces risques
Le risque d'abus et de dépendance
- La nécessité de consulter leur médecin s'ils ressentent le besoin de consommer Antarène Codéine à des doses supérieures ou à des durées plus prolongées que celles recommandées.

LE RETOUR DES ALLERGIES SAISONNIERES

Le **risque d'allergie sera élevé** sur l'ensemble du territoire de la CPTS, notamment pour les pollens de noisetier et d'aulne.

Seule la pluie pourra apporter un peu de répit aux allergiques qui doivent bien suivre leurs traitements.

Pour rappel, les pharmaciens et infirmiers de la CPTS sont formés à la **prise en charge du renouvellement du traitement de la rhino-conjonctivite allergique**. Adressez-vous aux professionnels de votre territoire pour une prise en charge facile et rapide.

QUELQUES ACTUALITES DE LA CPTS

Sensibilisation à la santé mentale

La CPTS a organisé pour les médecins généralistes une **soirée de formation à la psychiatrie** le 15 février dernier, dans ses locaux.

Au programme, le Dr ADAM, médecin psychiatre, a échangé avec eux sur les « *Actualités psychiatriques - Réponses à vos problématiques de PEC psychiatriques* »

Pour rappel, le **dispositif MonParcoursPsy** permet aux personnes dès l'âge de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) de bénéficier de 8 séances par an d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance maladie.

Plus d'informations : monparcourspsy.sante.gouv.fr

Une maison de santé pluridisciplinaire bientôt à Saint-Sauveur

La commune de Saint-Sauveur construit actuellement une maison de santé pluridisciplinaire.

Cet **équipement moderne composé de 5 bureaux** sera disponible à l'été 2023 et pourra accueillir dans d'excellentes conditions toutes professions médicales et paramédicales.

Le Tour de France du Numérique

La délégation du numérique en santé (DNS) réalise actuellement un tour de France de l'inclusion numérique, et a choisi le GH 70 comme **territoire d'illustration du déploiement du numérique en santé**.

Ainsi, mardi 21 février le GH70 a accueilli la DNS, l'ARS, le GRADeS, la FHF, ainsi que de nombreux acteurs de santé du territoire, afin d'échanger sur le déploiement du Ségur numérique et l'importance des systèmes d'information en santé.

Dans ce cadre, le Dr Martial OLIVIER-KOEHRET est intervenu sur les **spécificités territoriales de mise en place du numérique** chez les professionnels de santé.

Dépistage de la rétinopathie diabétique : calendrier

La CPTS est partenaire de l'Association régionale du dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique en Franche-Comté.

Le bus de dépistage passera en 2023 sur le territoire de la CPTS :

- Le **lundi 27 mars** à Saint-Loup sur Semouse
- Le **lundi 13 novembre** à Luxeuil-les-Bains

Plus d'informations et inscription sur le site internet de l'association : retinodiab.fr

Plus d'informations sont publiées régulièrement sur notre site internet.

SITE INTERNET

<https://www.cpts-luxeuil.fr>

Document libre de droit

Rédigé en février 2023